



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-36660>

Département(s) de publication : **01, 74, 69**

Annonce n° **24-36660**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Régie des Eaux Gessiennes

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché relatif à l'exécution des travaux de construction d'une unité de dépollution (UDEP) de 7 000 équivalent habitant de type boues activées sur la commune de Péron (01630)

Description : Le présent marché comprend l'exécution des travaux principaux suivants: - la construction d'ouvrages permettant de porter la capacité de la station d'épuration de 4670 EH à 7000 EH, avec un traitement biologique poussé de l'azote et du phosphore, ainsi qu'un traitement tertiaire, - la construction d'ouvrages de déshydratation et stockage des boues par rhizocompostage, - la création d'un nouveau bâtiment d'exploitation, - la construction d'un ouvrage formant galerie dédiée à la formation CATEC, - divers travaux de VRD et canalisations, - les travaux d'électricité-automatisme associés - la réhabilitation et réutilisation du clarificateur existant, - la déconstruction des ouvrages existants non réutilisés.

Identifiant de la procédure : ae1f0dc2-a50f-478e-809a-a82c78b1ded6

Identifiant interne : 23-300

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure : Il s'agit d'une procédure avec négociation visée aux articles L. 2124-3, R. 2124-4, R. 2161-21 à R. 2161-23 et soumise aux modalités de publicité définies aux articles R. 2131-16 à R. 2131-20 du Code de la Commande Publique. La procédure comprend deux phases (procédure restreinte) : - une phase "Candidature": à ce stade, les candidats adressent uniquement les pièces de la candidature. L'entité adjudicatrice arrête la liste des candidats admis à participer aux négociations après examen des candidatures. Le nombre de candidats admis à la seconde phase de la procédure sera au minimum de trois (3) et au maximum de cinq (5) candidats. Les candidats admis sont invités à remettre leur offre. - une phase "Offre": les candidats sélectionnés adressent leur dossier d'offre. L'entité adjudicatrice

organise le cas échéant les négociations, après analyse des offres initiales. L'entité adjudicatrice choisit le titulaire, après analyse des offres finales, et informe les candidats du résultat de la consultation.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45252127 Travaux de construction de stations de traitement des eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45252130 Équipement de station d'épuration

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232411 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration de PERON L'EPINE - STEP (Route de l'épine)

Ville : Péron

Code postal : 01630

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Au titre de la présente phase de "CANDIDATURE", les candidats peuvent télécharger l'arrêté préfectoral fixant les prescriptions particulières à l'agglomération d'assainissement de Péron (l'Epine) et le cahier des clauses techniques particulières (Notice descriptive des travaux) à l'adresse suivante: <https://webmarche.adullact.org/?page=Entreprise>.

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=504890&orgAcronyme=r9m. L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Il est expressément stipulé que le représentant de l'entité adjudicatrice pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

État de cessation d'activités :

Faillite :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paiement d'impôts et taxes :

Corruption :

Fraude :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché relatif à l'exécution des travaux de construction d'une UDEP de 7 000 équivalent habitant de type boues activées sur la commune de Péron (01630).

Description : Le présent marché comprend l'exécution des travaux principaux suivants: - la construction d'ouvrages permettant de porter la capacité de la station d'épuration de 4670 EH à 7000 EH, avec un traitement biologique poussé de l'azote et du phosphore, ainsi qu'un traitement tertiaire, - la construction d'ouvrages de déshydratation et stockage des boues par rhizocompostage, - la création d'un nouveau bâtiment d'exploitation, - la construction d'un ouvrage formant galerie dédiée à la formation CATEC, - divers travaux de VRD et canalisations, - les travaux d'électricité-automatisme associés - la réhabilitation et réutilisation du clarificateur existant, - la déconstruction des ouvrages existants non réutilisés. L'UDEP doit être mise en service au plus tard le 30 juin 2026.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45252127 Travaux de construction de stations de traitement des eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45252130 Équipement de station d'épuration

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232411 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration de PERON L'EPINE - STEP (Route de l'épine)

Ville : Péron

Code postal : 01630

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 12/12/2024

Durée : 25 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Une lettre de candidature (ou DC1 à compléter ou, à défaut, l'intégralité des informations contenues dans le formulaire), datée et signée en original, soit par le candidat dument habilité s'il se présente seul, soit par l'ensemble des membres du groupement ou par le mandataire dument habilité en cas de groupement d'entreprise. - Une déclaration du candidat comprenant les renseignements ou les documents visés par l'arrêté du 28 août 2006 du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'industrie (ECO M06 20008 A) publié au JO du 29 août 2006 (imprimé DC2 ou équivalent). - La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire. - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre pas dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (DC1). - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales mentionnées à l'article R.2143-7 du Code de la commande publique pour les candidats établis en France ou pour les candidats non établis en France (DC1).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique appréciée sur la base des moyens humains et des compétences du candidat 30%

Description : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduites de travaux de même nature que celle du marché. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat disposer pour la réalisation des marchés de même nature. - Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnels, techniques et financières. Certificats de qualité ou de capacité délivrés par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment certificats de qualification professionnelle ou de conformité à ses spécifications. L'entreprise devra posséder les qualifications professionnelles suivantes ou équivalentes ou des références équivalentes : - SYNTEAU Classe 02 minimum : Conception et réalisation de stations d'épuration et de traitement des boues,

permettant la réduction de la pollution des eaux résiduaires urbaines pouvant satisfaire des agglomérations comprises entre 2 000 et 10 000 EH. En cas de groupement avec une entreprise ayant la compétence Génie civil, celle-ci devra posséder les qualifications professionnelles suivantes ou références équivalentes :
- FNTF 112 (anciennement 01P1) : entreprise réalisant des ouvrages de technicité moyenne à haute ou ouvrages groupés, nécessitant d'importantes installations de chantier et exigeant une connaissance approfondie des techniques de réalisation (bureau d'Etudes intégré ou non), - FNTF 1632 (anciennement 5.241) : réalisation de bassins de station d'épuration ; ouvrages BA ou BP de capacité inférieure ou égale à 5000 m³, - FNTF 1621 : Réservoirs d'eau enterrés ou semi-enterrés. Bassins d'eau de compensation, d'accumulation, de répartition, ouvrages en BA ou BP. Capacité supérieure ou égale à 2000m³ - FNTF 2321 : Travaux de terrassement courants y compris les travaux de tranchées pour pose de canalisations, les plateformes de faible dimension, bassins d'orage courants et travaux de VRD en milieu urbain. - FNTF 5412 : Equipement des stations de pompage dont le produit pression (en bars) X débit (en m³/h) est inférieur à 5000.

Pondération (décimal, valeur exacte) : 0.3

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière 10%

Description : Les candidats devront fournir les renseignements suivants : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à l'objet du marché, réalisés au cours des 3 dernières années (ou documents équivalents si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de fournir ceux demandés). - Preuve d'assurance pour les risques professionnels.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (décimal, valeur exacte) : 0.1

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Qualité et pertinence des références présentées 60%

Description : - Une liste de références appropriées, Nota : cette liste de références similaires au cours des cinq dernières années sera appuyée par la fourniture par le candidat d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

Pondération (décimal, valeur exacte) : 0.6

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://webmarche.adullact.org/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=504890&orgAcronyme=r9m,](https://webmarche.adullact.org/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=504890&orgAcronyme=r9m)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://webmarche.adullact.org>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Description de la garantie financière : - Retenue de garantie de 5% pouvant être remplacée par une garantie à première demande; - Garantie sur avance forfaitaire; - Garanties particulières (CGS annexée à l'acte d'engagement); - Le délai de garantie de parfait achèvement est fixé à 12 mois à compter de la date d'effet de la réception des travaux ; - Le délai de garantie de respect du cahier des garanties, du bilan prévisionnel d'exploitation et du programme est fixé à trois ans à compter de la date d'effet de la réception des travaux ; - Le délai de libération des sûretés (retenue de garantie, caution) est fixé à trois ans à compter de la date d'effet de la réception des travaux.

Date limite de réception des demandes de participation : 30/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les candidats doivent se conformer aux prescriptions contenues dans les pièces constitutives du dossier de consultation.

Facturation en ligne : Autorisée

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Conformément à l'article R.2142-22 du Code de la commande publique relatif aux marchés publics, il n'est pas imposé aux candidats que le groupement d'opérateurs économiques ait une forme juridique déterminée pour la présentation d'une candidature ou d'une offre. Cependant, en raison de la complexité du projet, il sera exigé que les formes juridiques du groupement, mentionnés ci-dessous, soient adoptées après attribution des marchés. Le marché objet de la consultation est un marché passé : - soit à une entreprise générale spécialisée dans le traitement des eaux usées urbaines, - soit à un groupement conjoint d'entreprises ayant pour mandataire solidaire une entreprise spécialisée dans le traitement des eaux usées urbaines. En effet, en raison de la complexité du projet, liée à l'adaptation des prestations par l'entreprise chargée du process, le maître d'ouvrage exige qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit

solidaire de ses cotraitants du groupement conjoint. En vertu de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique relatif aux marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membre d'un ou plusieurs groupements. Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Montage financier : Les dépenses afférentes seront imputées sur le budget Assainissement de la Régie des Eaux Gessiennes et assurées sur ses ressources propres ainsi que par l'octroi d'éventuelles subventions.

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie des Eaux Gessiennes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Régie des Eaux Gessiennes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Régie des Eaux Gessiennes

Organisation qui traite les offres : Régie des Eaux Gessiennes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 184 rue Duguesclin

Ville : Lyon cedex 03

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Greffe du tribunal

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : +33 487635000

Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Régie des Eaux Gessiennes

Numéro d'enregistrement : 82478966300013

Adresse postale : 200 rue Édouard Branly BP 63

Ville : Saint Genis Pouilly

Code postal : 01630

Pays : France

Point de contact : Bertrand Soulage

Adresse électronique : marches@reoges.fr

Téléphone : +33 485292000

Profil de l'acheteur : <https://webmarche.adullact.org>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6f6fa59e-0e14-4537-86ed-135e38f74866 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/03/2024 à 15:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/03/2024